



Année scolaire 2020-2021

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Conseil d'école du 29/10/2020

Heure du début de la séance : 16h 15

Heure de fin de la séance : 18h41

- Présence :

Enseignants : BASILE Anny, BRAHY Carine, BRULLFERT Estelle, CHARLETTINE Valérie, GNANOU Marie Lise, HIPPIAS Laurence, LARISSON MANOURY Ingrid, LAURET Caroline, RIPALT Catherine, SELAMBAYE Ketty, TURPIN Anaïs, FOURRET Caroline, LEBOURG Syvaine, MARDOM Jocelyne, GNEPA Adrien (stagiaire)

- Mairie : Mr MOUTOUVIRIN : directeur des affaires scolaires
Mme CHANE – KANE – BON : élue à la culture

- Parents élus : ALIFANETY Emilie, BARONCE Laéticia, CARRON Laéticia, CLAIN Aurélie, FONTAINE Karine, HOAREAU Elisabeth, THERESE Jessie

- Absence :

AESH : DORVAL Marie Elise : absente
CERNOT Elodie : absente
HO-KAM Didier : arrêt maladie
NARAYANIN MAMINDY COUMALA: en congé maternité

- Tour de table :Présentation de chacun des membres du conseil d'école

- Ordre du jour :

- Résultats des élections des représentants de parents au conseil d'école
- Intervention de l'assistante sociale du collège : *est absente / s'est excusée*
- Présentation de l'organisation pédagogique de l'école
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Présentation des projets pédagogiques
- Présentation des dispositifs d'aides, des activités pédagogiques complémentaires et de l'accompagnement éducatif
- Bilan 2019-2020 de la coopérative de l'année scolaire - projets 2020-2021 – les photos de classe
- Sécurité : exercices PPMS et incendie
- Bilan des travaux et intervention de la mairie dans l'école



I. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

Présentation : **V. CHARLETTINE**

Les élections se sont déroulées cette année exclusivement par correspondance. Nous avons clos la réception des votes le vendredi 02 octobre 2020 à 10h.

Il n'y avait qu'une seule liste en présence représentée par MME CARRON.

Il y avait 290 inscrits, dont 185 votants.

- Le taux de participation a été de 63,79°/° (Cf. Procès-verbal).
Des félicitations sont adressées aux parents d'élèves. Remerciements pour :
 - leur engagement pour les élèves de l'école
 - leur participation en tant qu'observateurs lors de l'exercice incendie au sein de l'école
 - l'aide apportée pour la préparation des élections des représentants de parents d'élèves (notamment dans la mise à jour de la base onde de l'école)

PROCES-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2020 - 2021

Académie	La Réunion
Département	Réunion
Commune	ST BENOIT
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	9741631E

Participation	
Nombre d'inscrits	290
Nombre de votants	185
Nombre de bulletins blancs ou nuls	41
Nombre de suffrages exprimés (S)	144
Taux de participation	63.79%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	11
Quotient (S/N)	13.09

En ce qui concerne le déroulement du vote : il est demandé de revoir le document explicatif du vote car certains parents se trompent d'enveloppe, entourent une personne sur la liste proposée.

- Propositions faites : faire une petite vidéo et la mettre sur le blog de l'école / Rôle du parent délégué qui passerait dans chaque classe lors de la réunion parents/enseignants pour leur expliquer d'une part le rôle des parents délégués dans l'école et d'autre part donner une explication de « comment procéder au vote ».

**II. Intervention de l'assistante sociale du collège : Mme Grosset**

L'assistante sociale est absente ce jour / s'est excusée.

III. Présentation du fonctionnement de l'école

Présentation: Mme BRAHY

- L'effectif de l'école est de 225 élèves.
- L'organisation pédagogique pour cette année se présente ainsi :
12 classes : 4 classes en maternelle (88 élèves) et 7 classes en élémentaire (137 élèves).

Niveaux de la classe	Enseignante	Nombre d'élèves par niveau	Effectif de la classe
PS Rose	BRULLEFERT		19
PS/MS Hibiscus	LARRISSON MANOURY	9+13	22
MS/GS Orchidée	GNANOU	15+8	23
GS Bougainvillier	HIPPIAS		24
CP Vacoas	RIPAULT		17
CP Badamier	TURPIN		18
CE1 Flamboyant	AGIER /BRAHY		12
CE1 Jacaranda	BASILE		14
CE2/CM1 Frangipanier	LAURET	23+2	25
CM1 Ylang Ylang	SELAMBAYE		26
CM1/CM2 Arum	CHARLETTINE /MAILLET	5+20	25



L'équipe éducative se compose de :

- 11 enseignants et d'une décharge de direction pour le CM2
- 4 ATSEM
- 4 AESH
- 9 agents de service polyvalent communal
- 2 jeunes Volontaires Services Civiques Education Nationale (dossier monté par Mme MARDOM Jocelyne et la directrice). Le nombre d'heure accordé à ce dernier est de 30h/semaine. Il interviendra dans l'école et au collège. Il sera formé et accompagné dans son projet personnel et professionnel par Mme MARDOM.

L'école dispose :

- d'une salle de motricité et d'une cour de récréation.
- pas de BCD mais le médiabus vient dans l'école
- d'un bureau de direction : la directrice est déchargée le jeudi et vendredi

- **Le fonctionnement de l'école : Dispositif prévention COVID**

Présentation : V. CHARLETTINE

Un sens de circulation dans les escaliers permet de gérer les flux des groupes élèves afin que ceux-ci n'entrent pas en contact.

Utilisation des 2 portails pour les entrées et sorties des élèves.

3 récréations afin que les groupes élèves ne se croisent pas.

Les cours de récréation sont divisées en zone afin que les groupes élèves n'entrent pas en contact (également sur la pause méridienne).

Nous suivons le protocole sanitaire du ministère.

Un rappel sera fait aux parents quant à l'obligation et la façon de porter le masque.

IV. Lecture, modification ET VOTE du règlement intérieur

L'ensemble des membres du conseil d'école a été destinataire du règlement intérieur, nous allons donc voir les propositions de modification et voter le nouveau règlement.

Présentation : Mme LAURET

Cf : règlement intérieur :

Modifications proposées :

- Lecture des modifications du règlement intérieur



➤ **Modification n°1**

FREQUENTATION DE L'ECOLE

L'obligation d'assiduité est la condition première de la réussite. Elle favorise durablement l'égalité des chances.

Art. 8 : La fréquentation régulière de l'école est obligatoire. Toute absence devra obligatoirement être signalée à la direction de l'école soit par un appel téléphonique ou En cas d'indisponibilité, les parents pourront communiquer par sms e-mail (mail de l'école : ce.9741631E@ac-reunion.fr) à la directrice. Elle sera justifiée, le jour du retour de l'élève, par un billet des parents adressé à l'enseignant(e).

➤ **Modification n°2**

SECURITE

Art. 26 : Toute violence, physique ou verbale est interdite à l'école. Les écarts de langage, les propos grossiers et les bagarres ne sont pas tolérés. Les élèves, les parents et tous les adultes de l'école doivent se montrer polis.

Art. 28 : En cas d'accident, d'indisposition ou de mauvais traitement de la part d'un camarade, l'enfant doit prévenir immédiatement l'enseignant de surveillance. En cas de différends entre élèves les seuls interlocuteurs restent l'enseignant(e), le directrice ou l'adulte de surveillance.

Prévention du harcèlement entre élèves : l'écoute des enfants et le dialogue avec les familles devront toujours être privilégiés. L'école est attentive à toute situation préoccupante et prend le cas échéant toutes les dispositions nécessaires. Elle met en place le protocole adapté.

➤ **Modification n°3**

INFORMATION AUX FAMILLES

Art. 29 : ~~Un registre de santé et de sécurité est à disposition des usagers au bureau de la directrice.~~

Des exercices alerte incendie (deux exercices minimum et trois maximum) ont lieu dans l'année et un registre d'hygiène et de sécurité est en place dans l'école. **Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** en cas de risque majeur fait l'objet de deux exercices par an. Le plan de l'école est affiché aux lieux prévus.

Art. 31 : Les parents ne doivent pas se garer sur le parking réservé aux enseignants ni gêner son accès. Pour des raisons de sécurité ils doivent respecter l'arrêt minute devant le portail d'entrée



➤ **Modification n°4**

Liaison école-famille

Art. 32 : ~~Les rencontres avec les familles auront lieu à raison de trois rencontres dans l'année.~~

Modalités d'information des parents et l'organisation du dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique :

Les différents outils de communication en usage dans l'école sont le **Livret Scolaire Unique (LSU) du CP au CM2 et le livret de réussites (en maternelle)**, le cahier de liaison/cahier de textes et les rencontres personnalisées. La restitution de ces livrets aux familles s'effectue **trois fois par an** lors des rencontres parents/professeurs.

Les parents doivent consulter régulièrement le cahier de liaison, le cahier de textes et les signer.

Le blog de l'école offre également de précieuses données sur la vie de l'école : **<https://bloc-note.ac-reunion.fr/9741631e/>**

Les parents d'élèves peuvent **s'impliquer dans la vie de l'école** en participant par la voix de leurs représentants aux conseils d'école. Les parents élus sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard de certaines informations dont ils peuvent avoir connaissance. Ce sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à les contacter.

VOTE pour acceptation du règlement intérieur :

Pour : **6** .parents+ **11** enseignants Abstention : 0 contre : 0

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité OU n'a pas été adopté ?

Par souci d'économie et de protection de la planète, nous ferons signer un exemplaire par classe (liste d'émargement pour chaque parent)

Le règlement intérieur de l'école sera disponible sur le blog de l'école / est consultable au bureau également.



V. PROJETS PEDAGOGIQUES + sorties pédagogiques 2020/2021

Présentation : Mme Hippias

➤ Toute l'école

- Ateliers scientifique /relation école famille
- Ateliers **Semaine des fruits + sport** (acheter des fruits par la coop)
- Projet ZIDOR (la participation des parents est engagée dans cette action)

➤ En maternelle

- Semaine des couleurs

➤ A l'élémentaire

M'ites dents CP

Eureka CM2

Amopa CM2

Correspondance CE1

Abonnement au Petit quotidien.

Voyage autour du monde GS

Coup de Pouce clé CP

Fluence : intervention du réseau cycle 3

Projets :

➤ **Ecole ouverte en août** (présentation : Mme TURPIN)

- du 03 au 07 août 2020 (à l'école A.Marimoutou)
- 50 élèves incrits (25 de Marimoutou, 25 de Beaulieu)

L'ensemble des activités visait à proposer du **renforcement des compétences scolaires en Français et Mathématiques**

+ Les ateliers:

- artistiques (réalisation en 3D d'une maison créole),
- culturels (le théâtre, les instruments de musique),
- d'art traditionnel (réalisation de kayamb)
- sportifs (handbal, ...)

+ Visites de musées sur Salazie :

- Maison Folio,
- Musée des musiques et instruments de l'Océan Indien



➤ **Stage de réussite en octobre 2020 (présentation : Mme Ripault)**

Stage sur les 2 semaines afin de travailler le français et les mathématiques (plus particulièrement la lecture)

Les stages de réussite et les stages de remise à niveau ont été proposés pendant les vacances d'octobre aux élèves qui éprouvent des difficultés dans les apprentissages. Ils répondent à plusieurs objectifs :

- Consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques
- Comblers les lacunes
- Travailler en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement cette année notamment à cause du Covid.

Ces stages ont une durée de 15 heures (3 h le matin pendant 5 jours).

- 5 Elèves de CM2, 3 élèves de CE1 et 12 de CP ont participé à ce stage.

VI. Présentation des dispositifs d'aides, des activités pédagogiques complémentaires et de l'accompagnement éducatif

➤ **Le RASED**

Présentation : Mme Fouret

Le Rased intervient pour les besoins des élèves particuliers et sur demande des enseignants face aux difficultés qui durent et persistent en classe.

Le maître E et G interviennent de différentes manières :

- travaille en co- enseignement dans la classe selon les besoins et les objectifs
- mène des actions de prévention : (ex : accueil des élèves de petite section en début d'année)
- participent aux équipes éducatives

➤ **Les activités pédagogiques complémentaires**

Présentation : Mme Brullefert

- Présentation des APC : 36 h sur l'année de la Période 1 à 4, le mardi et jeudi de 16h à 17h



Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont des temps d'enseignement supplémentaires proposées aux élèves. Elles prennent la forme d'une aide aux apprentissages en français et en mathématiques en petit groupe pour favoriser la réussite scolaire. Il s'agit de reprendre les bases des savoirs fondamentaux et, en premier lieu, la fluence et la compréhension en lecture, le calcul et la résolution de problèmes en mathématiques.

Tous les élèves de la classe peuvent être concernés à un moment de l'année.

En maternelle : le langage est priorisé : Langage oral dans ses divers aspects (communicatif, syntaxique et lexical).+ Enrichissement lexical

A l'élémentaire : la lecture et plus particulièrement la fluence de lecture est travaillée.

➤ **L'accompagnement éducatif**

Présentation : Mme CHARLETTINE

Les enseignants volontaires peuvent proposer des ateliers dans le cadre de l'accompagnement éducatif : 1 à 2h par semaine les lundis et vendredi sur la pause méridienne.

Que fait-on ?

- Priorité à Devoirs faits : aide aux devoirs, travailler la méthodologie, apprendre les leçons, travailler la lecture

Mais l'on peut aussi :

- Projets culturels et artistiques : théâtre,
- Ateliers de jeux éducatifs : scrabble..

4 enseignants se sont positionnés jusqu'à présent : Mmes TURPIN, MAILLET et CHARLETTINE , RIPAULT

VII. Bilan 2019-2020 de la coopérative de l'année scolaire - projets 2020-2021 – les photos de classe

Présentation : Mme Ripault

- Bilan de la coopérative de l'école :
 - Beaucoup plus d'élèves inscrits (40) cette année fait que la cotisation pour l'assurance est plus élevée(déjà versée à la coop centrale).
 - L'argent non utilisé par les classes l'année dernière notamment à cause du covid a été reversé à la coop de l'école/ Certaines classes ont dépensé l'argent dans l'achat de matériel pour les enfants durant le confinement.
 - Les bilans coop de classe de l'année dernière ainsi que le bilan coop de l'école ont été vérifiés et validés par la coop centrale pour cette année.



- Projet coop : plusieurs projets sont proposés par l'occe. Cette année Mme GNANOU s'est inscrite et participera à l'action « BIZZARBRES ».

- FAIRE LE CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LES PHOTOS

Présenter les prestataires : 123 photo bonheur et mascarin photo

Après vote des parents, le prestataire retenu : mascarin.photo@gmail.com

VIII. Sécurité : exercices PPMS et incendie

Présentation : Mme CHARLETTINE

Exercice d'alerte incendie

Bilan de l'exercice du 01/10/2020

Éléments favorables à l'évacuation

Pas de panique. Tout le monde a quitté le bâtiment en 3min35. L'ensemble des serres files ont fait leur rôle. Les élèves étaient bien alignés sur le point de rassemblement. Pas d'enfants ni d'adultes oubliés.

Éléments défavorables à l'évacuation

- Pas de guide file pour l'étage et le rez-de-chaussé.
- Trop de tâche pour le garçon de cour : prévoir un autre serre file.
- La Directrice a oublié son cahier de comptage
- Le point de rassemblement sur le parking visiteur n'est pas approprié car les élèves vont gêner les secours s'ils doivent intervenir au niveau de la cantine.
- Les petits de la maternelle se tiennent les épaules : ralentissement pour évacuer, embouteillage pour rejoindre le point de rassemblement.

Mesures prises pour remédier aux dysfonctionnements

Etage :

- Prévoir un second serre file pour l'étage : une enseignante (les élèves seront pris en charge par un autre enseignant)
- Guide file de l'étage : un enseignant Mme Ripault.

Rez-de chaussée :

- Guide file : Mme Gnanou et Mme Basile
- Serre file : 1 ATSEM + 1 Personnel communal (ou Mme Brahy/Agier si personnel communal absent)

La directrice coupe le courant afin de soulager les tâches que doit réaliser le garçon de cour.

La directrice utilise son téléphone portable afin d'être rappelé par les secours si nécessaire.

Prévoir une seule sortie :

- Le petit portail si le feu est au niveau de la direction
- Le grand portail si le feu est dans la cantine

Attention : prévoir 2 couloirs pour que les maternelles ne ralentissent pas notamment si l'on sort par le grand portail et file indienne pour le petit portail.

Nous proposons de changer le point de rassemblement et de le mettre au niveau de l'espace vert devant le gymnase qui se trouve en face de l'école. Il nous faut donc prévoir des personnes pour faire traverser les enfants.

Les maternelles doivent se tenir la main comme une chaîne (ou 2 par 2 pour sortir pour les GS).



Il est rappelé l'importance de cet exercice et il convient de prévoir un cahier de pointage pour cocher au fur et à mesure.

La répartition des tâches sera définie pour tout le personnel en conseil des maîtres.

La question de la traversée de la rue pour se rendre vers le gymnase a été posée au directeur des affaires scolaires. Une demande doit être faite à la mairie pour confirmer la procédure de faire évacuer l'école vers et dans le gymnase afin d'en préciser l'accès et faire intégrer la police municipale dans l'évacuation.

Prévoir un exercice pour apprendre aux enfants à marcher au ras du sol en cas de grosses fumées.

Exercice alerte intrusion

Les « mallettes sécurité » :

à la mi – septembre 4 mallettes pour l'exercice de mise en sécurité ont été livrées à l'école André MARIMOUTOU. Nous remercions la Mairie. Toutefois vu le nombre d'élèves en augmentation cette année (40 en plus), il est nécessaire d'avoir une mallette supplémentaire.

Il manque une trousse de secours.

Date de l'exercice : à définir au courant du mois de novembre

Les parents délégués demandent à la mairie qu'un exercice d'évacuation soit fait également pendant la pause méridienne.

IX. Bilan des travaux et intervention de la mairie dans l'école

- Intervention de Mme CHANE – KANE-BON (élue à la culture)
- Une dotation de livres est mise à disposition des écoles. En effet la médiathèque a archivé beaucoup de livres pour enfants. Les écoles intéressées peuvent en faire la demande en faisant un courrier et en indiquant la tranche d'âge concernée.
- Le média - bus continue à passer dans les écoles. L'inscription pour les élèves est simplifiée (le nom ; prénom , classe et une photo d'identité de l'élève suffisent).
- Demande de l'école : la médiathèque a – t – elle des livres (collections) littéraires pour les élèves ? A vérifier par la médiathèque.
- Marché terroir de Noël : si la situation sanitaire le permet, le 16 décembre un marché est destiné aux enfants. Les élèves des écoles peuvent y contribuer aussi par la pratique de chants.
- L'action du 11 novembre prévue à l'école A. MARIMOUTOU à cause de la crise sanitaire ne sera pas renouvelée cette année.

- Nous remercions la Mairie **pour les travaux réalisés**
- Livraison du 2^{ème} Algéco
- Les rideaux ont été mis dans le 2^{ème} Algéco
- Equipement de l'algéco en mobilier et le réajustement des mobiliers dans les autres classes



- Le robinet d'eau a été réparé
- Nettoyage par le garçon de cours du pois à gratter que nous remercions également pour son dévouement et travail très satisfaisant.
- **Travaux à réaliser :**
 - Les boitiers qui déclenchent l'alarme incendie à réparer : la mairie affirme qu'une entreprise a été retenue pour une mise aux normes (après lancement du marché)
 - 26 agents en EPI ont été formés par la mairie.
 - L'ascenseur : non fonctionnel depuis l'ouverture de l'école à cause d'un problème d'électricité. Une entreprise est passée et la mairie indique qu'il y a des pièces défectueuses qu'il faudra changer.

Nous avons listé cette période un ensemble de travaux à réaliser :

- Le grand portail qui donne accès à la cantine

Salle A1 : GNANOU

- Bâtons pour les nacos
- Tableau à déplacer
- Ventilateurs au ralenti
- Crochets à installer
- Lavabo de la classe bouchée

Salle A 7 : LAURET

- Tableaux à repositionner car trop de luminosité sur le tableau blanc : les élèves sont éblouis). Peut –être remplacer par des tableaux verts ? A voir au moment de la pause.

Un tableau récapitulatif avec tous les travaux sera remis à la Mairie.

Signatures :

La secrétaire de séance, Mme GNANOU

La directrice, Mme CHARLETTINE

 Signature récupérable

X GNANOU Marie Lise

GNANOU Marie Lise
Secrétaire de séance
Signé par : signature numerique Lise

Ecole Primaire André MARIMOUTOU
2 rue Beaulieu
97470 SAINT-BENOIT
☎ 0262 48 48 50

Transmis à l'IEN par la directrice d'école le : 12/11/2020

Transmis à la Mairie : 12/11/2020